

France-Montpellier: IT services: consulting, software development, Internet and support

OJ S 37/2015 21/02/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: GIE groupe SNI systèmes d'information

Postal address: 125 avenue de Lodève, CS 70007

Town: Montpellier Cedex 3

Postal code: 34074

Country: France

For the attention of: Stéphanie Tissandié

E-mail: consultationsgie-dsi@groupesni.fr

Telephone: +33 467759576

Fax: +33 467759340

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <http://www.groupesni.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.3. Main activity

Housing and community amenities

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Mise en œuvre et production des prestations éditiques externalisées du groupe SNI.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Dans les locaux du titulaire.

NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in years: 4

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet l'exécution des prestations suivantes: « Mise en œuvre et production des prestations Editiques externalisées du Groupe SNI ».

C'est-à-dire, notamment, l'externalisation des prestations de production de documents imprimés papiers ou numériques, de mise sous pli, d'affranchissement, de colisage, d'acheminement par tiers logistique et par envoi e-mail, d'hébergement et de consultation à distance, de rapports et de gestion de consommables associés aux productions

Ce marché comprend la fourniture de la plate-forme technique externalisée (un projet de mise en oeuvre spécifique pour chacune des prestations éditiques du marché), puis la réalisation des prestations éditiques elles-mêmes, pour la durée du marché.

II.1.6. CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le marché comprend une part forfaitaire (mise en œuvre) et une part à bons de commande, sans minimum ni maximum, passé en l'application de l'article 43 du décret n° 2005-1742 du 30.12.2005 (phase 2 et options).

Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) facultative:

Le marché comporte une prestation supplémentaire éventuelle (PSE) facultative; celle-ci concerne l'affranchissement. Cette prestation est en rapport direct avec l'objet du marché; elle est décrite dans le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.).

Cette prestation d'affranchissement n'est pas imposée au candidat et elle ne sera pas prise en compte dans l'analyse des offres du marché.

Si le candidat retenu propose cette prestation supplémentaire éventuelle d'affranchissement, le GIE groupe SNI systemes d'information l'examinera, et décidera ou non de la lever avant la signature du marché.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 1

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 36 (from the award of the contract)

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Il ne sera exigé du titulaire du marché aucun cautionnement, ni la constitution d'une garantie.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

En application des dispositions de la loi n° 2013-100 du 28.1.2013 et du décret n° 2013-269 du 29.3.2013, les règlements des sommes dues dans le cadre de l'exécution du marché, seront effectués sur fonds propres des membres du GIE Groupe SNI Systèmes d'Information, après acceptation, par virement bancaire intervenant dans un délai maximal de soixante (60) jours à compter de la date de réception de la demande de paiement.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

En cas de réponse en cotraitance, la forme souhaitée est le groupement solidaire ou un groupement conjoint avec mandataire solidaire. En cas de candidature déposée sous une forme différente, le groupement devra changer sa forme en cas d'attribution.

Il est interdit de cumuler les candidatures, en tant que candidat individuel, membre d'un ou plusieurs groupements, y compris en tant que mandataire, ainsi qu'en tant que membre d'un groupement et mandataire d'un autre.

Chaque cotraitant devra présenter les renseignements demandés concernant sa situation juridique (3.2.1), ses capacités économiques et financières (3.2.2) et ses capacités techniques (3.2.3). Si un groupement candidat utilise le formulaire DC1 comme lettre de candidature ce document est quant à lui commun à tous les membres du groupement.

En cas de groupement d'entreprises, l'appréciation de ces capacités professionnelles et financières sera globale; il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences professionnelles et financières requises pour l'exécution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: - une lettre de candidature (NB: en cas de groupement, si le mandataire présente la candidature et l'offre de l'ensemble des membres du groupement, il doit présenter les habilitations reçues à cet effet),

— si l'entreprise est en redressement judiciaire, copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet,

— une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies à l'article 8 de l'ordonnance du 6.6.2005 n° 2005-649,

— un ou des document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la (des) personne(s) habilitée(s) à engager le candidat,

— un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou Kbis) de moins de six mois ou une carte d'identification, justification de l'inscription au répertoire des métiers ou un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalité des entreprises si votre société est en cours d'inscription.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: - déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des 3 dernières années,
- présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: yes

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique de l'offre. Weighting 50
2. Prix. Weighting 50

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

20.4.2015 - 17:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

1. obtention du dossier de la consultation:

— par retrait sur place:

Les candidats pourront retirer le dossier de consultation sur place en s'adressant directement au GIE groupe SNI systèmes d'information.

Les retraits pourront s'effectuer chaque jour du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 à l'adresse suivante:

GIE groupe SNI systèmes d'information,
125 avenue de Lodève - CS 70007,
34074 Montpellier Cedex 3,
France;

— à distance:

* par téléchargement:

Le dossier peut être retiré sur la plate-forme en ligne www.marches-securises.fr

* par envoi postal:

La demande de dossier peut être transmise par courrier à l'adresse ci-dessus.

* par télécopie:

La demande de dossier peut être transmise par télécopie adressée au +33 467759340, à l'attention de Mlle Stéphanie Tissandie.

* par courrier électronique:

La demande de dossier peut être transmise par courrier électronique à cette adresse:

consultationsgiedsi@groupesni.fr

Dans les 3 derniers cas de demande faite à distance, le dossier de consultation pourra leur être transmis par courrier postal.

2. documents demandés aux rubriques III.2.1, 2 et 3:

Les candidats peuvent utiliser les formulaires non obligatoires (DC1 et 2) mis à leur disposition par le ministère de l'économie des finances et de l'industrie à l'adresse suivante:

www.economie.gouv.fr/daj/formulairesdéclaration-candidat

Si ces documents sont rédigés en langues étrangères, ils devront être accompagnés d'une traduction en langue française dans l'exactitude devra être certifiée par un traducteur expert auprès des tribunaux français ou étrangers dont le nom et l'adresse seront indiqués. Il est précisé que si les documents demandés aux rubriques III.2.1, 2 et 3 ont déjà été donnés au pouvoir adjudicateur et sont toujours valides ou si les documents sont disponibles en ligne gratuitement avec un lien internet précis, le candidat n'est pas tenu de les fournir.

3. Transmission des offres :Les candidats transmettront leur soumission sous pli cacheté conformément à la section 10 du règlement de consultation. Le GIE Groupe SNI Systèmes d'Information n'autorise pas la remise dématérialisée des plis contenant les soumissions.

4. attribution du marché:

Il est rappelé que les entreprises auxquelles il sera envisagé d'attribuer le marché devront produire les documents et pièces visés à l'article 18 du décret n° 2005-1742 du 30.12.2005.

5. Sous-critères de jugement des offres:

En complément des critères énoncés à la rubrique IV.2.1, les candidats sont informés de la présence de sous-critères concernant le critère de la valeur technique (50 %):

—Qualité de l'offre en réponse aux exigences de mise en place de la solution (10 %)

—Qualité de l'offre en réponse aux exigences métiers (15 %)

—Qualité de l'offre en réponse aux exigences informatiques (5 %)

—Qualité de l'offre en réponse aux exigences d'organisation de la prestation (15 %)

—Qualité de l'offre en réponse aux exigences en matière de développement durable (5 %).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Montpellier

Postal address: place Pierre Flotte

Town: Montpellier

Postal code: 34040

Country: France

Telephone: +33 467126000

Fax: +33 467126391

Internet address: <http://www.ca-montpellier.justice.fr/index.php?rubrique=30&ssrubrique=41&article=55>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Service du greffe du tribunal de grande instance de Montpellier

Town: Montpellier

Postal code: 34040

Country: France

Telephone: +33 467126000

Fax: +33 467126391

Internet address: <http://www.ca-montpellier.justice.fr/index.php?rubrique=30&ssrubrique=41&article=55>

VI.5. Date of dispatch of this notice

18.2.2015